NOUVELLES LOCALES ET RÉGIONALES

Le mouvement préfectoral

M. Allain, Préfet de l'Aveyron

Nous avons annoncé hier que M. Allain, secrétaire général de la Préfecture du Nord, était nommé préfet de l'Aveyron.

M. Allain est un homme du Nord. Il est né à Harbonnières, dans la Somme, le 15 mai 1869.

Docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, il fut nommé, en octobre 1896, conseiller de Préfecture du Cher ; en mai 1901, sous-préfet de Mondidier (3e classe),

en janvier 1906, sous-préfet de Pérone (2e classe) ; en janvier 1909, il était élevé à Péronne même, à la première classe. Appelé à la sous-préfecture de Brest 1911, il ne fut pas installé, ayant marqué ses préférences pour un autre poste.

Il était appelé le mois suivant au secrétariat général de la Préfecture du Nord, en remplacement de M. Bichard.

M. Aussereresses, Sous-Préfet de Saint-Girons

M. Aussereresses, nommé sous-préfet de Saint-Girons (Ariège), est né à L'Isle-Jourdain, dans le Gers, le 24 septembre 1881.

Licencié ès-lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire, il était professeur délégué d'histoire au Lycée de Bordeaux, lorsque M. Trépont, alors préfet du Pas-de-Calais, l'appela auprès de lui, en septembre 1909, comme chef de cabinet. Il suivit en novembre 1911, M. Trépont, à la Préfecture du Nord.

M. Aussereresses est officier d'Académie, chevalier du Mérite Agricole et titulaire de la médaille de bronze de la Mutualité.

Les Élections cantonales

DANS LE CANTON DE CYSOING

La candidature de M. Ch. Desprez

C'est par acclamation que les maires et délégués du canton de Cysoing ont accueilli le dimanche 25 mai la candidature de M. Charles Desprez, maire de Cappelle.

M. Charles Desprez est deux fois lauréat d'honneur pour ferme sur son nom l'union des républicains, puisque au passé de sa famille républicaine il ajoute son présent de militant et sa valeur personnelle.

Il y a un an, la population de Cappelle manifestait d'une façon aussi spontanée que touchante sa satisfaction à M. Ch. Desprez pour son élection à la première magistrature municipale.

Fils de Florimond Desprez, officier de la Légion d'honneur et fondateur de la station

expérimentale agricole de Cappelle, M. Ch. Desprez succède à son frère, M. Florimond Desprez, la direction d'importantes cultures.

Il n'est pas surprenant qu'auprès de ses patrons il ait conservé son prestige ; auprès des jeunes qui le voient tous les jours à l'œuvre, il jouisse d'une sincère popularité.

Les électeurs ne trouveront représentant à présent le choisissent pour porter leur drapeau. Ils ne pouvaient faire un meilleur choix et nous ne savons qui féliciter davantage des délégués qui ont désigné M. Ch. Desprez pour candidat, ou de M. Desprez qui a accepté cet honneur.

UN OFFICIER BLESSÉ

à Saint-Omer

Au cours d'un exercice de dressage, M. le lieutenant de Mython, du 21e dragons, reçut un jeune cheval vif terrible ruade ; très grièvement blessé, le malheureux officier a été transporté d'urgence à l'hôpital militaire.

Postes et Télégraphes

Le circuit téléphonique Fourmies-Hirson 2 est mis en service à partir d'aujourd'hui 1er juin.

L'assassinat de Leers-Nord

CINQ ANS APRÈS. — L'ASSASSIN EST CONSTITUÉ PRISONNIER À ROUBAIX

Samedi soir, un nommé Henri Delmasure, 26 ans, né à Tourcoing, s'est constitué prisonnier samedi soir au commissariat de la rue Saint-Vincent. Il s'est dit être l'assassin du père « Mercier », épicier à la petite frontière à Leers (Nord), en novembre 1908. Il a déclaré avoir frappé sa victime d'un coup de couteau dans le dos et d'une balle de revolver en pleine poitrine. Il aurait volé 80 francs. Delmasure a ajouté qu'il était seul pour commettre le crime.

Ses déclarations semblent suspectes. Comme il se trouvait en état de vagabondage, il a passé la nuit au violon.

L'affaire de mœurs

DE MONCHECOURT

L'INCULPÉ S'EST-IL SUICIDÉ ?

Nous avons relaté il y a quelque temps qu'une instruction était ouverte à propos d'attentats aux mœurs contre un sieur Seulin, de Monchecourt, déjà condamné sévèrement pour des faits semblables, et nous avons ajouté que, dès l'ouverture de l'enquête ce individu était disparu.

Samedi matin, M. Certeux, juge d'instruction, avait convoqué en son cabinet, relativement à cette affaire, différents témoins et l'un d'eux, le brigadier de gendarmerie d'Abbigny-au-Bac, déclara, entre autres choses, qu'un noyé repêché jeudi soir dans le canal de la Sensée, à l'écluse de Goruleih, qui n'avait pas été identifié et qu'on avait enterré vendredi, pourrait bien être Seulin.

On fut de l'avis du magistrat instructeur au reçu de cette déclaration. Il en conféra avec M. le procureur de la République et une descente de justice fut décidée.

Samedi, à 4 heures du soir, MM. Monier, substitut ; Certeux, juge d'instruction, et Sarrédemont, greffier, étaient au cimetière de Goulrin où on fit procéder à l'exhumation du cadavre du noyé que plusieurs personnes ayant connu Seulin ont été appelées à examiner.

Un secret absolu a été gardé quant au résultat de cette macabre confrontation.

Le drame de Béthencourt

TRANSFERT DU TROISIÈME INCULPÉ

Nous avons signalé hier l'arrestation de Druenes à Cateby, alors qu'on le croyait en fuite dans la direction de Landrecies.

Druenes, qui est sous mandat de dépôt, ne fut pas interrogé à la gendarmerie mais déclare qu'il n'était pas coupable et qu'il ne volera jamais. Au moment de l'écrouer au violon de la gendarmerie, il refusa de marcher et se couchn à terre. Mais quand il vit que la foule qui était juchée sur les murs du gendarmerie commençait à sauter dans le cour pour lui faire un mauvais parti, il se montre plus docile.

Son transfèrement à Cambrai a eu lieu par le train de 13 heures 48. Entouré par quatre gendarmes, il fut conduit à la gare. Malgré le pluie qui tombait rage, une centaine de personnes lui firent escorte et quand le train s'ébranla de nombreux cris de mort furent poussés à l'adresse du bandit qui fit montre d'une attitude plutôt insouciante.

La grève aux Mines d'Ostricourt

ÉCHANGE DE LETTRES

Voici copie des lettres échangées entre la direction des Mines d'Ostricourt et M. Mercier, délégué-mineur et délégué du Vieux Syndicat :

Lettre de M. Mercier, délégué-mineur

Carvin, le 31 mai 1913.

A M. Buchet, directeur général des Mines d'Ostricourt.

A la suite de la réunion qui a eu lieu hier soir 30 mai, au N° 4, et dans laquelle des délégués furent désignés pour aller faire des réunions aux autres puits, les délégués m'ont chargé de vous écrire pour vous demander de bien vouloir recevoir aujourd'hui 31 mai, à 5 heures du soir, à votre bureau, une délégation de vos ouvriers accompagnés de délégués-mineurs.

Cette délégation se composerait de deux délégués par puits.

Dans l'espoir de recevoir une réponse favorable à notre demande, agréez, etc.

Signé : MERCIER.

P.-S. — Je vous serais obligé de me faire parvenir votre réponse avant midi.

Réponse de M. Buchet

A M. Mercier, délégué-mineur, N° 4,

Je reçois votre lettre de ce matin. Je veux bien recevoir à 5 heures, au bureau central, une troisième délégation, mais je tiens à savoir :

1° Les noms des délégués par fosse.

2° Les réclamations qui seront présentées par ces délégués.

Veuillez donc m'envoyer ces renseignements de suite afin que nous puissions les étudier avant la réunion de 5 heures.

Je souhaite que cette délégation ouvrière soit présentée par un membre du Syndicat des Mineurs qui a signé avec nous la Convention d'Arras.

Recevez, etc.

Signé : BUCHET.

Réponse de M. Mercier

A M. Buchet, directeur général des Mines d'Ostricourt.

En réponse à votre honorée que je reçois, par laquelle vous voulez bien recevoir une délégation à 5 heures du soir, à mon regret, je ne puis vous donner les noms des délégués des autres fosses, mais pour le N° 4 il fut désigné : Perent Désiré et Gustave Faugny.

Pour les autres fosses, je vous informerai après les réunions toutes notres, je vous les ferai connaître aussitôt que possible.

Pour les réclamations vous savez celles du N° 4, pour le N° 5, c'est à peu près la même chose, à ce que m'a dit Bitebière, hier soir, et certainement que pour les autres fosses elles sont les mêmes.

Pour la délégation accompagnée d'un membre du Vieux Syndicat, j'avais écrit à Cordier ce matin pour lui dire que les membres du syndicat autonome ne voulaient pas d'eux, mais je lui dis que je vais en parler à Laurent et à Vlaiteur, mais puisque vous en faites la demande, je vais envoyer par téléphone, votre demande à Cordier et lui demander de venir ou envoyer quelqu'un.

Nous nous réunirons avant d'aller à votre bureau, nous verrons ce qui en résultera.

Agréez, etc.

Signé : MERCIER.

Samedi, à la remonte, les mineurs des fosses N°s 1, 2, 3 et 6 tinrent des réunions notres pour désigner des délégués chargés d'aller porter leurs revendications à la direction.

A 5 heures les représentants des ouvriers furent reçus à la direction par M. Buchet, directeur général des mines d'Ostricourt.

LILLE

LE DIMANCHE À LILLE

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 5 heures.

Musée Commercial. — Rue du Lombard, de 10 heures à 5 heures.

Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 5 heures.

Musée Houiller. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.

Musée d'Histoire naturelle. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.

Cours municipal d'arboriculture. — A 9 h., au Palais-Rameau, cours par M. Bédène, jardinier chef.

Ecole subdivisionnaire d'instruction militaire. — A 9 heures, au Cercle militaire, conférence par M. le lieutenant Venecke, du 43e.

Fêtes de Lille. — A 6 heures, rue Guillaume-Wermers, concours de pinsons non aveugles. A 8 heures, Champ de Mars, salves d'artillerie. A 10 heures, boulevard des Ecoles, revue des parcelles. A 2 heures, jeux et concours populaires. A 3 heures, jeux de balle, boulevard des Ecoles ; jeux de boule à Saint-Maurice et à Moulins-Lille. De 3 heures à 11 heures du soir, square Ronult et de Fives, concerts populaires : Grand'Place, concert par l'Harmonie du Cercle Berlioz et l'Union chorale des Orphéonistes Lillois.

Fêtes de Saint-Sauveur-Saint-Maurice. — A 3 heures, grand cortège des Nations. A 9 heures et demie, cortège lumineux dans les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Maurice, illuminations électriques.

Anciens Brigadiers et Caporaux. — A 2 heures, à l'hôtel Maréchal, rue Solférino, banquet, suivi d'une soirée récréative.

Musique du 43e. — A 6 heures, concert à l'Esplanade.

Kursaal-Théâtre. — A 6 h. et à 8 h. 3/4, « Quo Vadis ».

Courses de Lille. — A 3 heures, Hippodrome du Bois de la Deûle.

Courses de Lille. — Tournoi de New Lawn-Tennis Club, avenue Pasteur, Lambersart.

Omnia-Pathé. — A 3 h. 1/2 et à 8 heures.

Printania. — De 3 h. 1/2 à 11 heures.

Grand Café de la Paix. — Orchestre symphonique de 9 heures à minuit.

Café Belle-Vue. — Concert en matinée et en rée.

Les Fêtes de Lille

LA SOIRÉE DE SAMEDI

Clairons et tambours ont annoncé gaiement hier soir le commencement des fêtes de Lille, dont la venue n'est saluée par les cris enthousiastes de la foule.

A neuf heures, deux compagnies de sapeurs-pompiers se sont réunies à l'Hôtel des Canonniers et musique en tête ont parcouru l'itinéraire suivant : rues des Canonniers, de Roubaix, Saint-Hubert, du Vieux-Faubourg, du Lombard, des Jardins, boulevard Carnot, rue des Arts, place des Palmiers, rue de la Clef, place du Théâtre, rue des Manneliers, Grande-Pinee (contour), rues Neuve, de Béthune, d'Amiens, du Plat de la Vignette, de Paris, des Sahuleux, square Ruault, rue Wiear, place Wicar, rues des Robleds, de Paris, Ban-de-Wedde et Saint-Sauveur.

Du cortège se dégageait cette année une certaine not-d'originalité. Pour la première fois ou vit les musiciens des sapeurs-pompiers coiffés du casque, et tandis que la police municipale s'efforçait de leur frayer un chemin au milieu d'une foule compacte, derrière suivait avec tous ses accessoires une échelle double surmontée de lampes à acétylène dont la clarté crue inondait de lumière les laces réjouies.

Sur tout le parcours ce ne fut qu'enthousiasme et cris d'allégresse. Les maisons étaient pavoisées et de chaque lenêtre émergeaient de véritables grappes humaines, distribuant leurs acclamations aux héros de la fête.

Plusieurs concerts avaient été également organisés. Le fanfare de Moulins-Lille, ayant comme chef M. Bonnier, et la fanfare du Sud, dirigée par M. Thys, exécutèrent, la première, place Ruault, la deuxième rue de Fives, une série de morceaux qui furent accueillis par d'unanimes bravos.

La musique des Canonniers Sédentaires, installée sur la Grande-Place, donna aussi, de neuf heures à onze heures, sous la direction de son excellent chef M. Hivez, un brillant concert qui fit le joie non seulement du public qui entourait la kiosque, mais aussi des nombreuses personnes qui, grâce à la clémence du temps, étaient attablées à la terrasse des cafés.

La soirée se termina au milieu du plus grand entrain et chacun rentra chez soi, assez tard dans la nuit, heureux d'avoir en perspective deux grands jours de fêtes.

Sonnez, clairons ! roulez, tambours ! Lillois, réjouissez vous. Les fêtes commencent.

⁂

Au concert donné par les Orphéonistes et le Cercle Berlioz, ces deux sociétés musicales exécuteront « Le Rhin Allemand » dimanche soir sur la Grande-Place.

La retraite militaire

La retraite militaire s'est effectuée hier soir sans le moindre incident. Les trompettes du 6e chasseurs à cheval et ceux du train des équipages, après être passés boulevard de la Liberté, arrivèrent Grande-Place, où ils exécutèrent trois morceaux. Puis ils reprirent leur itinéraire et regagnèrent leur quartier au milieu de plus grand calme.

Pourquoi le BONAL a pris et vite une grande extension ? Tout simplement parce que cet apéritif est d'une qualité supérieure.

TROIS ÉCOLIERS DISPARAISSENT

On signale la disparition du jeune J.-B. Lefebvre, 11 ans, demeurant rue Colbert, 112, qui n'a pas reparu depuis deux jours au domicile de ses parents.

La jeune Lefebvre était vêtu, au moment de sa disparition, d'un pantalon bleu, d'un veston gris et coiffé d'un chapeau de paille.

L'écolier a pris le chef des champs avec deux de ses camarades, qu'on recherche également.

PORTO "SANZ"

ŒUVRE LAIQUE DES COLONIES DE VACANCES LA FEUILLE D'ETAIN

La Feuille d'Etain vendra pendant les Fêtes de Lille la « Petite Fleur Bleue » au profit des enfants qu'elle envoie chaque année à la campagne pendant ce mois.

Le Comité informe les quêteuses et quêteurs qui ont bien voulu prêter leur concours à cette œuvre que le dimanche 1er juin se fera au Grand-Hôtel, rue Faidherbe, salle du 1er étage, à huit heures et demie.

Au Comité républicain

DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

L'assemblée générale annuelle du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, aura lieu à Lille le 4 juin, à 10 heures et demie. Elle sera précédée par M. le sénateur Mascuraud.

Au cours du déjeuner qui suivra, M. le sénateur Mascuraud remettra à M. Claude Guillemaud, l'excellent président de la section du Nord, les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

Il suffit qu'un objet en orfèvrerie argentée ou en cuivre artistique porte la marque MIELE pour qu'il soit apprécié. A Lille, 25 Grande-Place.

Un procès qui traîne pendant dix-sept ans !

IL METTAIT AUX PRISES LE BUREAU DE BIENFAISANCE ET PLUSIEURS FAMILLES LILLOISES

En 1664 — il y a 249 ans ! — un de nos concitoyens, M. Fremeaux, faisait don de tous les immeubles qu'il possédait à Lille, au Bureau de Bienfaisance, qui recevait mission d'y loger les indigents et particulièrement les indigents appartenant à la famille Fremeaux.

Les immeubles ainsi légués étaient situés à l'extrémité de la rue de Paris, cour Charles-de-Muyssart, rue Princesse cour Fremeaux et rue des Fossés.

La fondation fut administrée jusqu'en 1807 par les parents du défunt, puis fut remise au Bureau de Bienfaisance.

En 1837, les maisons de la cour Charles-de-Muyssart, qui avaient souffert des outrages du temps, furent réparées ou reconstruites par les soins du Bureau de Bienfaisance, qui fit reconstruire en 1837 les maisons de la rue Princesse.

Quelques années plus tard, un descendant du donateur était logé cour Muyssart, lorsque celle-ci fut supprimée.

A ce moment des difficultés se produisirent, divers cousins et cousines de M. Fremeaux ayant demandé à bénéficier des dispositions testamentaires de leur parent.

Une première action judiciaire fut ouverte à Lille, d'où elle fut portée à Douai.

Les choses s'arrangèrent cependant. Mais de nouvelles difficultés surgirent.

En 1896, le Bureau de Bienfaisance fut invité à fournir vingt nouveaux logements. Le tribunal de Lille donna raison aux descendants de M. Fremeaux. La Cour de Douai devrait régler l'affaire en dernier lieu, se déclara incompétente. Or, la Cour de Cassation renvoya à son tour l'affaire devant la Cour d'Amiens.

En 1904, la Cour d'appel de cette ville renvoya les adversaires devant le Préfet du Nord. Celui-ci déclara que le legs Fremeaux était donné au Bureau de Bienfaisance pour être distribué à tous les pauvres.

Il restait aux descendants de M. Fremeaux la possibilité de se présenter devant le Conseil d'Etat. C'est ce qu'ils firent. Le 15 décembre 1911, le Conseil d'Etat annulant la décision du Préfet du Nord, renvoya le Bureau de Bienfaisance de Lille devant la Cour d'Amiens.

Le 28 avril 1912 les descendants de M. Fremeaux présentèrent leurs conclusions.

LA DÉCISION DE LA COUR D'AMIENS

On touchait à la fin du procès ! La Cour d'Amiens vient de rendre son arrêt. Elle a déclaré que les demandeurs étaient frustrés à la quotité des biens, que l'immeuble de la cour Fremeaux, rue Princesse, était et demeurait la propriété de la fondation Fremeaux, sous réserve, pour le Bureau de Bienfaisance, de conserver les bureaux installés au rez-de-chaussée de cet immeuble.

La Cour a fixé le reliquat de l'actif mobilier à 25.700 fr., et a spécifié que les intérêts de cette somme serviraient à distribuer des indemnités de logement aux familles. En cas d'insuffisance de ressources, les plus pauvres d'entre les plus proches parents du donateur seront choisis par le Bureau de Bienfaisance.

Enfin les dommages-intérêts réclamés par les vingt descendants de M. Fremeaux ont été refusés. Il est donc établi que les avantages du legs Fremeaux seront désormais strictement réservés aux personnes qui se trouveront dans le besoin.

CRÉDIT DU NORD

Nous apprenons que notre grande banque régionale ouvrira lundi prochain un comptoir à Saint-Pol-sur-Ternoise, 2, place du Marché-aux-Grains.

ACCIDENT SUR LA VOIE

M. Henri Vanryckeghem, 42 ans, demeurant à Croix, et employé chez Wayffel, entrepreneur, rue de la Gare, 61, est chargé depuis quelques jours de poser des fils le long de la voie de le Compagnie Mongy. Vers neuf heures, hier matin, il se trouvait rue des Sept-Sauls, avec la voiture échelle, quand le cheval attelé au véhicule avança. Renversé par l'une des roues, M. Vanryckeghem a été assez grièvement blessé à la jambe gauche. Le blessé a été reconduit à son domicile après avoir reçu des soins.

SAVON des PRINCES du CONGO

Mêlez-vous des imitations. — Victor VAISSIER

MALADE DANS LA RUE

En passant, hier matin, vers 11 heures, rue Esquermoise, M. Camille Arrandou, 68 ans, demeurant rue Jacquemars-Giélée, 22, fut soudain pris d'un étourissement et tomba.

Dans sa chute il se fit une plaie au cuir chevelu.

Après avoir reçu, dans une pharmacie, les soins que nécessitait son état, il fut reconduit à son domicile.

Le SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT à son BLANCHEUR, à sa FONTE RÉGULIÈRE no.59

EN COUR D'ASSISES

M. Delaïé, juge d'instruction, vient de renvoyer au Cour d'assises, la jeune Simonne Douez, 14 ans, de Mouvaux, et son patron, Ferdinand Delplanque, ingénieur à Roubaix, tous deux impliqués dans une affaire d'avortement dont nous avons parlé en son temps.

Bas pour Varices

Chaussettes, Genouillères, Mollets, plus de lisses, jambes dites qu'ailleurs, depuis 3 fr., chez Miller, Lunetterie, bandagiste, dans spécialiste diplômé de Paris de la région, 5 bis, rue Faidherbe, Lille. Téléphone 26.33. (BAN)

ROUBAIX

CERCLE STÉNOGRAPHIQUE ROUBAISIEN

Résultats des examens généraux de sténographie et de dactylographie du dimanche 20 avril 1913 :

Sténographie. — Examens pratiques élémentaires : Arizet Georges (médaille offerte par la ville de Roubaix), Mahieu Alice, Bréay Yvonne, Spender Nelly, Decottignies Léontine, Leuridan Marthe, Pollet Yvonne, Vancommenbercke Lucienne, Vandebeulque Lucienne, Vandebeulque Julienne, Depesne Suzanne, Roubaut Alphonse, Tiberghien Marie, Sinraujn Raymonde, Duquesnoy Germaine, Mahieu Jeanne, Jouvenaux Agnès.

Examen théorique : Deloin Lucie, Dervaux Eva, Pin Madeleine, Lambot Maria, Leclercq Léa, Jardez Claire, Leenes Marguerite, Bernaux Marcelle, Brya Alfred, Cannie Valentine, Castelain Berthe, Vanbierwliet Berthe, Wintremez Gabrielle, Gravez Yvonne, Jenot Irène, Léonard Marie-Antoinette, Letellier Louis, Mercier Thérèse, Baillieul Léa, Méquet Gabriella, Wattel Julie, Soriet Louise, Catrice Marcelle, Rouvillain Léon, Vanesache Agnès, Leclercq Emile, Beaucaert Irma, Demeulenaere Madeleine, Vigin Zulma, Callens Marie-Thérèse, Desmarets Pauline, Delannoy Palmyre, Millescamps Fernande, Vaissier Hélène, Delaeste Alphonse, Berbe Hélène, Catteau Maurice, Costeux Marcel, Grivez Henriette, Vinnan Blanche, Degrave Agnès, De Meulemeester Madeleine, Bulteau Claire, Poitier Raoul, Moyart Emile, Francq Gaston, Wagnon Juliette, Musy Jean, Scritte Claire, Vanarsielaere Lucienne.

Examen préparatoire : Durey Marie, Rousé Marguerite, Langlart Rose, Point Yvonne, Bourgeois Marthe, Langlart Blanche, Debry Marie-Louise, Francq Suzanne, De Beer Flore, Dubourg Geneviève, Demeyère Yvonne, Demeyre Madeleine, Briers Léontine, Guilluy Etienne, Ranfaing André, Masquelier Alexis, Francq Germaine, Morelle Marie, Timet Marguerite, Vandenbergue Joseph, Evrard Jeanne, Samain Lucienne, Ben Louise, Bodin Moise, Devarenwaere Esther, Duquesnoy Albert, Catteaux Paul, Roeg Paul, Dhondt Louis, Cateley André, Houset Jeanne, Van Peynbrouck Céline, Dodin Théodore, Prouvost Marie, Delcroix Suzanne, Lococq Alice, Gérard Joseph, Broua Georges, Durlez Emile, Herzée Berthe, Desrousseaux Jeanne, Llegre Adrien, Tonneau Suzanne, Duforest Valéri, Artset André, Vanstenkiste Lucien, Desruelles Louis, Hebbrinck Eugène, Hibon Madeleine, Delannoy Louise, Devriendt Gaston, Vaneverbercke Raymonde, Petit Nelly, Pommier René, Molard Suzanne.

Dactylographie. — Examen pratique : Commène Maurice (médaille offerte par la ville de Roubaix), Gravez Yvonne, Houssine Louise, Luysech Henriette.

Examen préparatoire : Letellier Louis, Artset Georges, Guilluy Etienne, Deinoste Alphonse, Demeyère Yvonne.

La Vente du Pain

La grande boulangerie l'Union, 59, Grande-Rue, à Roubaix, n'toujours garanti le poids de ses pains et ses porteurs sont munis de balances à seule fin de peser le pain lors de la remise et l'adhérent le désire, et ils ont ordre de remplacer immédiatement le manquant constaté s'il y a lieu.

L'Union organisera un grand concours dit « de la balance », dont 30 lots consistant en bascules avec socle en fonte, plateaux cuivre et série de poids, à seule fin que le public puisse peser ses pains et ceux de ses concurrents.

UNE CORRIDA DE TAUREAUX À ROUBAIX

Dimanche 8 juin 1913, courses landaises et espagnoles

Le 8 juin prochain Roubaix sera de nouveau le théâtre d'une grande corrida de toros qui sera suivie de maintes autres et dont la fourmilleuse cité industrielle du Nord était privée depuis près de 12 ans.

C'est dans l'enceinte du Vélodrome Berlioux que l'on transforme actuellement un grandiose et vaste arènes que se déroulera cette belle manifestation tauromachique à laquelle participeront 6 magnifiques bêtes de sang. Des courses landaises et espagnoles avec simulacre de mise à mort composeront le programme de cette superbe fête qui se déroulera fastueuse avec le cérémonial et le luxueux déploiement des costumes et des couleurs que l'on peut admirer chez les Méridionaux.

A l'effet d'éviter l'encombrement des guichets le jour de la réunion, un bureau permanent de location sera ouvert dès le 5 juin aux arènes aux prix suivants : réservées, 5 fr. ; premières, 3 francs ; secondes, 2 francs ; troisièmes, 1 franc.

LES MÉFAITS DE LA CHALEUR

Faisant son tour de France en vendant des cartes postales illustrées, l'Italien Fortuné Pergola, 51 ans, né à Stilliano, arrivait samedi matin à Roubaix et entrait pour dîner à l'estaminet Vergeylen, 29, Grande-Place. Quelques minutes plus tard, la servante de la maison le surprenait au moment où il tentait de violer une fillette de six ans. Mis en état d'arrestation, Pergola a fait des aveux complets.

— Mentel Emile-Joseph-François, 25 ans, imprimeur, demeurant rue Fourcroy, 74, a été mis en état d'arrestation pour outrages publics à la pudeur commis samedi matin, place Notre-Dame, en présence des ouvrières d'un piquage voisin.

CONCERT À L'ŒIL

Programme du concert qui sera donné par la Grande Fanfare le dimanche 1er juin, dès 4 heures et demie à 6 heures et demie du soir, au Parc de Barbieux :

1re partie. — 1. Refrain des Acéries (Massenet) ; 2. Ouverture symphonique (Reynaud) ; 3. Thème et Variantes pour basse (Langlée) ; 4. Plaisirs d'Eté, scènes descriptives : a) Le Matin ; b) Sur la pelouse ; c) Sous la tonnelle (Andrieu).

2e partie. — 5. Mireille, opéra (Ch. Gounod) ; 6. Doux rivage, barcarolle (Kelsen) ; 7. Frères Joyeux, grande valse imitative (R. Volleton).

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX

Les jeunes filles de nos 14 associations sont invitées à venir passer agréablement leur après-midi du dimanche un patronage qui a lieu de 3 heures à 6 heures, au foyer des Amicales laïques, rue de l'Hospice, 9.

Des jeux de tennis, croquet et autres sont mis à leur disposition.

Commissaires de service : Mlles Vincent et Pérème.

AMICALE DU MOULIN

Bande de la rue Chanzy

Section d'athlétisme. — Dimanche 1er juin, première réunion du championnat, section d'athlétisme. Au programme : 50, 100 et 5.000 mètres plat. Rendez-vous à 1 heure à 7 heures et demie du matin pour le premier départ ayant lieu à 8 heures exactement. Les autres épreuves se dérouleront les dimanches 8 et 22 juin prochain.

Section de lir. — Dimanche 1er juin, de 10 heures à midi, au stand de l'école, concours hebdomadaire de tir à la carabine. Commissaires de service : Dupz et G. Eggard jeune. La distribution des prix du concours mensuel de tir du mois de mai aura lieu pendant cette séance.

TOURCOING

La Brasserie des Familles

(Suite).

Le journal Les Affiches et Annonces, petite feuille imprimée, nous dit-on, à Lille, nous a révélé les noms des fondateurs de la Société Centrale Immobilière (Bluff de Cie). Une question s'impose : Pourquoi cette publication mystérieuse dans un journal peu répandu ? Les patrons clérical auraient-ils eu honte de se dévoiler dans un grand quotidien ? Les promoteurs aimeraient-ils tourcoing auraient certainement couvert leurs colonnes ! Mais non, le jeu de manœuvres devait rester mystérieux. La publicité faisait peur à ces messieurs.

La Brasserie des Familles était acquise pour avoir un établissement rival du théâtre municipal où régnerait le plus pur esprit clérical. Une petite histoire à ce sujet.

Le 21 septembre 1912, à onze heures du matin, les ouvriers qui effectuaient des réparations furent congédiés. Etonné, un de ces travailleurs voulut savoir ce qui allait se passer. Il se cacha dans le trou du souffleur et, invisible, assista à la comédie suivante.

Six personnes, parmi lesquelles se trouvait M. Leclercq, curé de Saint-Christophe, que l'on dit propriétaire de l'immeuble, se trouvaient dans la salle. M. Leclercq, affable de ses ornements d'église et inondé l'édifice d'eau bénite pendant que ses acolytes s'entretenaient en chantant de pieux cantiques.

Cette histoire montre ce que devait être la nouvelle Brasserie des Familles. Un lieu de divertissement essentiellement clérical, et un rendez-vous des cléricaux militants au moment des élections.

Ça n'a pas réussi. Les Tourquennois ont eu du flair. Après quelques séances les commerçants le genre de divertissements qu'on leur préparait. Ils ne furent pas dupes. Les cléricaux avaient atteint leur but, ils pensaient la Brasserie des Familles. Ils allaient réaliser leur désir.

Dénonçons leur projet.

Le directeur de la Brasserie, en sa qualité de Société Centrale Immobilière, a adressé une pétition pour la réduction et la réalisation définitive des patentes imposées à l'établissement, comme tiers d'amusement public. Les représentations cinématographiques ont donc cessé.

Que va devenir la Brasserie des Familles ?

Une parole attribuée à M. Paul Dassonville-Lepers, président du conseil d'administration, et nous n'avons pas d'autres données, autorisé à nous renseigner : En dépit, M. Dassonville-Lepers aurait dit : « Je ne veux pas être président d'un patronage ».

La Brasserie des Familles ne sera pas seulement un patronage ; mais le Grand Office Central Catholique comme dans la salle rue se trouve le Grand Office Central des Patrons.

Tout y sera groupé.

A la porte, à l'emplacement de l'ancienne maison Soyez fils, se trouvera une librairie, papeterie, magasin de journaux, exploités pour le compte de ces Messieurs, s'il vous plaît, et faisant concurrence aux autres librairies du quartier. Il y aura une salle de lecture où on ne trouvera que des livres et brochures quéquoques, mais ayant un caractère uniquement clérical, réactionnaire et royaliste.

La Brasserie des Familles sera le centre de tous les groupements cléricaux de Tourcoing : cercles, patronages, Enfants de Marie (ceci pour la consolation de Mademoiselles Curée), Ligue Patriotique des Françaises (dites des Marguerites), qui viendraient (oh ! les belles poules), proclamer sur la scène de la Brasserie, leur prochaine prise en main, le nom de leur cœur qui ne sont pas à la messe le dimanche, ou qui mangent de la viande le vendredi.

La Jeunesse Catholique s'y trouvera également, les Mères Chrétiennes, etc., etc.

D'ailleurs, dans la suite de ces articles, nous étudierons séparément tous ces divers groupements. Nous n'aurons garde surtout d'oublier la société de Notre-Dame de l'Usine, les Petites Sœurs à pélé et toutes leurs œuvres d'inquiétudes et d'angoisses entre le monde des travailleurs.

Le Chercheur.

UNE EXPLOSION

Deux victimes

Hier à 6 heures et demie, les pompiers furent appelés téléphoniquement. Un incendie, provoqué par une explosion, venait d'éclater chez M. Jules Vent, fabricant de tubes de papier, rue de la Croix-Rouge, 188. Quand le papier est prêt pour être collé, on le passe sur une machine appelée râteuse afin d'enlever le brillant et de le rendre plus apte au collage. La poussière qui est produite par cette opération tombe dans une cuve dite de décapitation des poussières. Cette cuve a 18 mètres sur 3. On retire les poussières une ou deux fois par semaine. Jamais, depuis huit ans que cette cuve reçoit ces débris aucun accident n'était survenu. Or hier au moment où deux ouvriers étaient occupés au dessus de la cuve, M. Emile Vienne, 30 ans, graveur, rue de la Croix-Blanche, et M. Emile Deprecis, graveur, rue Saint-Joseph, une terrible explosion eut lieu qui mit feu aux poussières. Un jet de flammes brûla effroyablement Emile Vienne sur tout le corps et Deprecis aux bras, aux jambes et sur le dos. Ce dernier fut projeté du échafaudage, il ne se le rappelle pas. Il sortit dans un atelier de construction appartenant à M. Dassonville.

Le feu fut vite éteint.

MM. les docteurs Délomez et Cattelain arrivèrent des soins aux blessés et demandèrent leur admission à l'hôpital où ils furent transportés immédiatement. Les jours de Vienne sont en danger et l'état de Deprecis est moins grave. Vienne est père de deux enfants.

Les dégâts sont évalués à 2000 francs.

DÉPOSÉ DE MAGASIN

Il lui est chez, rue Jules-Guesde, 19 ans, rue du Carrelet, 34, ouvrier de cordes, est accusé de se soustraire à la justice. C'est délivrée. Il a été gardé d'une contravention.

GRÈVES

Chez M. Delassaux frères, fabricant de sacs en toile, rue de Châtelet, [illegible] ouvriers en grève sur 40 ouvriers. Les demandes sont [illegible] pour la suppression d'un [illegible].

FIN DE GRÈVE

Les ouvriers grévistes de l'usine Gaudin frères, à l'Epeuille, qui reprirent le travail [illegible] obtenu des augmentations de leurs salaires et demi à l'heure.